

Permanences de quartiers

Grâce aux permanences de quartiers, la municipalité souhaite développer un temps d'échange convivial pour les habitants. Cette instance permet de développer une démarche visant à déployer le principe de démocratie participative.



Organisés tous les deux mois dans chaque quartier, ces nouveaux rendez-vous ont pour objectif de renforcer le lien avec les Sannoisiens. Claude Williot, adjoint au maire délégué à la voirie et aux travaux, et Évelyne Fauconnier, conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers et au cadre de vie. Ces temps de parole permettent de recueillir les observations, demandes et suggestions des habitants lors d'entretiens individuels.

Chaque demande exprimée (voirie, stationnement, espaces verts, propreté, animations) sera consignée et fera l'objet d'un suivi. S'appuyant sur leurs bonnes connaissances du territoire, les deux élus pourront soit apporter une réponse immédiate, soit orienter les habitants vers les services les plus adaptés pour traiter leur demande. À travers ces permanences, installées au plus près des Sannoisiens, la municipalité souhaite également permettre aux habitants d'être force de propositions et de participer activement à la vie de leur quartier.

LES PERMANENCES A VENIR

Les samedis de 9h à 12h

Centre-ville / Voltaire

15 juin

Espace Prat - 4-6, rue François Prat

Gare / Pasteur

22 juin

Maison de quartier Pasteur - 38-40 rue Alphonse Duchesne

Le service vie des quartiers et des commerces

Hôtel de ville

Place du Général Leclerc

4ème étage

95110 Sannois

Tél. 01 39 98 20 25

viedesquartiers@sannois.fr

Accueil du public

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Fermé le mardi après-midi